



LE SOUVENIR FRANÇAIS

Association Nationale
Reconnue d'Utilité Publique

Délégation Générale de L'Eure
Le colonel (H) Dominique MAILHÉ
Secrétaire Départemental

**"A NOUS LE SOUVENIR
A EUX L'IMMORTALITE"**

Compte rendu de la réunion des présidents des comités du Souvenir Français de l'Eure

Monsieur Philippe BACCARO, Délégué général du Souvenir Français pour l'Eure a réuni les présidents, vice-présidents, trésoriers et secrétaires des comités du Souvenir Français de l'Eure le jeudi 06 novembre 2025 à 10 H 30 au Buffalo Grill d'Evreux.

Etaient présents :

- Le colonel (H) Claude Guy, représentant du Siège et Délégué général des Hauts de Seine,
- Le lieutenant-colonel Sylvain Tissier, Délégué militaire départemental adjoint de l'Eure.

Monsieur Philippe BACCARO, Délégué général du Souvenir Français pour l'Eure demande que chaque personne se présente, compte-tenu de l'arrivée de nouveaux membres dans les comités.

Ensuite, une minute de silence a été observée afin de rendre hommage aux personnes disparues, avec une pensée plus particulière pour Monsieur Louis Yon et Monsieur Hubert DROUET.

Le colonel (H) Claude Guy, représentant du Siège, répond à toutes les interrogations des comités. Il insiste sur le fait qu'aucune tombe de militaire « Mort pour la France » ne doit disparaître et aucun corps de ces militaires ne doit être mis en fosse commune.

Puis Monsieur Philippe BACCARO, Délégué général du Souvenir Français pour l'Eure, relate les informations reçues lors de l'Assemblée Générale Statutaire 2025 qui s'est tenue à Caen les 25 et 26 septembre (voir le document joint).

Enfin, après avoir épuisé les différents points de l'ordre du jour, le Délégué général a pratiqué à un tour de table des participants.

.../...

Monsieur Pierre OSTI (comité de BRETEUIL-RUGLES) évoque le cas de la tombe d'un soldat belge. Qui doit assurer l'entretien ?

Réponse : Voir s'il existe une association belge.

Madame Claire REMOND (comité de VERNON-ST MARCEL) demande s'il y a une obligation de renouvellement du bureau tout les 3 ans ?

Réponse : Oui.

Madame Catherine GASTON (comité de LERY-POSES) signale la perception prochaine d'un don de la part d'un ancien combattant et demande ce qu'elle doit en faire ?

Réponse : L'intégralité du don revient au comité, cependant il ne faut pas hésiter à pratiquer à un versement afin de ne pas avoir une trésorerie trop importante.

La réunion étant terminée, la séance a été levée à 12 H 30.

Elle a été suivie par un repas pris en commun, sur place, en toute convivialité.

Monsieur Philippe BACCARO
Délégué général du Souvenir Français pour l'Eure